



CONTRAT DE SAILLIE - IAC

Saison de Monte : **2017**

VITE ET BIEN DES COURS

Vendeur :

EARL HARAS DES COURS
Siret: 437972300000010
Représenté par son gérant Dominique JUSSIAUX
Les Cours
14690 PIERREFITTE EN CINGLAIS
Tél. 06 11 38 22 92
contact@harasdescours.fr

Acheteur :

NOM Prénom :

.....

Adresse :

CP Ville:.....

Tel:.....

Mail:.....

L'Acheteur achète au Vendeur une carte de saillie de l'Etalon **VITE ET BIEN DESCOURS** (n° Sire 09260479) en insémination avec de la semence congelée pour la saison de Monte 2017, aux conditions suivantes :

- 360 € TTC (300 € HT) à la réservation réglé ce jour par chèque joint au contrat.
- 135 € TTC d'expédition de semence dans le centre agréé de votre choix en France Métropolitaine.

CONDITIONS D'UTILISATION :

La saillie est réservée pour la jument :
Née le / / N° SIRE : Race : Robe :
Par : Et Par

La Jument sera Inséminée dans le centre agréé :
Nom du responsable : - Tél.
Adresse :
Code Postal : - Ville :

- L'Acheteur déclare avoir connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent ces inséminations avec de la semence congelée. Il passera avec le centre d'insémination qu'il a choisi une convention distincte d'hébergement de sa jument et en aucun cas le Vendeur ne pourra être tenu pour responsable de dommage pouvant survenir à la jument de l'Acheteur.
- Le Prix de la saillie comprend le prix de 3 doses (soit : 24 paillettes) mais ne comprend pas : les frais d'insémination, les frais de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles, ...
- Toute dose supplémentaire sera facturée à hauteur de 100€ HT la dose de 8 paillettes ainsi que son acheminement.
- Les paillettes non utilisées en fin de saison devront impérativement être retournées au centre de Stockage (Amélie Equitechnic -Chemin du Marais -14340 Corbon) aux frais de l'acheteur.

Fait à, le

Signatures précédées de la mention « Lu et Approuvé »

Le Vendeur :

L'Acheteur :

En 2 exemplaires